

DÉCLARATION DE L'UNAF

**par Éric Comparat, Président
du Département Habitat et Cadre de Vie**

**CONGRÈS DE
L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Toulouse – 15, 16 & 17 septembre 2009**

Monsieur le Président,
Monsieur le Délégué Général,
Mesdames et Messieurs,

Pour l'Union Nationale des Associations Familiales, le logement a toujours été l'élément central de tout projet et de toute vie familiale. Le logement social permet l'accès et le maintien dans le logement pour TOUS, l'État étant le garant de cette solidarité nationale.

« Réinventer le logement social » ne peut se penser et se concevoir que sur ces piliers fondamentaux non négociables.

Les familles vivent de plein fouet la crise, plus particulièrement les familles nombreuses, les familles monoparentales et les jeunes familles. De plus, des familles qui n'avaient jusqu'alors jamais connu de difficultés majeures commencent à être fragilisées.

Dans ce contexte, le taux d'effort des familles pour se loger, comme le montre bien le rapport du Conseil Social, est particulièrement aggravé et les dépenses liées aux charges sont devenues incontrôlables.

La famille, principal lieu d'exercice des solidarités, constitue certes un amortisseur, mais elle doit être accompagnée et soutenue par la solidarité nationale.

On ne peut plus accepter que cette solidarité ne soit pas respectée, dans les termes de la loi, par l'obligation faite aux communes de la construction d'au moins 20 % de logements sociaux.

L'UNAF et les UDAF ont toujours été des acteurs recherchant le nécessaire équilibre financier entre, les besoins des organismes HLM qui doivent améliorer le parc existant et construire de nouveaux logements, et, les intérêts des familles locataires qui doivent pouvoir faire face à leur dépense de logement.

Aussi, aujourd'hui, exceptionnellement et solennellement, nous demandons aux acteurs du logement social, non pas un gel des loyers, car le mot porte en lui une symbolique d'immobilisme, mais nous leur demandons de ne pas augmenter, ou seulement de façon infime, les loyers en 2010.

Ce choix doit s'inscrire dans une volonté, dans une démarche dynamique et solidaire, le tout orchestré dans une communication qui reprend les valeurs fondamentales du logement social. Ce serait un signe et un acte forts du Mouvement HLM envers les familles.